

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2014/01/28-03

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 janvier 2014, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu la délibération du Conseil d'Administration 2012/07/17-32 en date du 17 juillet 2012 portant approbation du règlement intérieur du FSDIE,

Vu le règlement intérieur relatif à la mise en place de la commission provisoire pour l'aide sociale du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes de l'Université d'Aix-Marseille (FSDIE -SOCIAL) approuvé par la Conseil d'Administration en sa séance du 26 mars 2013,

Vu la délibération du CA n°2013/03/26-05 en date du 26 mars 2013 portant désignation des membres du CA qui siégeront au sein de la commission FSDIE social,

Vu la charte pour la dynamisation de la vie associative des universités, le développement et la valorisation de l'engagement étudiant adoptée le 26 mai 2011,

DÉCIDE :

OBJET : Désignation des membres étudiants issus du CA aux commissions provisoires : FSDIE projets et FSDIE social

Le conseil d'administration approuve la désignation de Mme Roxanne ORTS, M. Renaud ARGENCE et M. Tom OROFFINO en tant que membres du conseil étudiants issus du CA aux commissions provisoires : FSDIE projets et FSDIE social.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 28 janvier 2014


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

